

MAIRIE DE SAINT-CHAMOND

Hôtel de Ville
Avenue Antoine Pinay - CS 80148
42403 Saint-Chamond Cedex

Monsieur Hervé REYNAUD
Maire de Saint-Chamond

Saint-Chamond le lundi 24 octobre 2022

Objet : Demande de subvention exceptionnelle saison 2022/2023

Monsieur le Maire,

La Pétanque Saint-Chamonnaise vient solliciter de votre bienveillance pour l'attribution d'une subvention exceptionnelle pour la saison 2022/2023.

Notre requête fait suite à la convention établie entre la ville de Saint-Chamond et la Pétanque Saint-Chamonnaise concernant l'animation du boulodrome Albert MAITRIAS du complexe sportif Claudius REY.

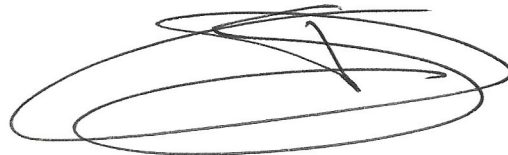
Montant de la subvention exceptionnelle : 3000 €

Vous en souhaitant bonne réception de la présente,

Veuillez agréer, Monsieur le Maire, l'expression de nos salutations distinguées.

Pour l'association

Le Président



David GOMES